

En route vers le zéro pesticide ! Op weg naar pesticidenvrij beheer !

Communiquer sur le Plan de désherbage en interne

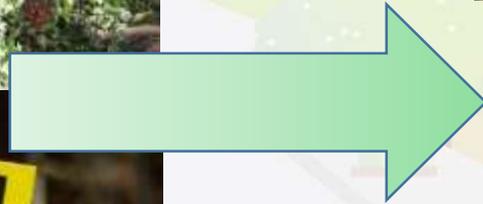
Marc Wollast

Coordinateur
Apis Bruoc Sella



La réduction des pesticides, un défi !

Réduction des pesticides => Changements de pratiques de gestion



La réduction des pesticides, un défi !

Réduction des pesticides => Modification du paysager urbain



Avantages de la communication interne

Communication efficace augmente la réussite du changement souhaité



Avantages de la communication interne

Communication efficace augmente la réussite du changement souhaité

- Si on y associe tous les acteurs concernés !



Avantages de la communication interne

Une commune qui opère un changement

- Effet de chaîne : Elus - Personnel communal – Citoyens
- Il faut que tous les maillons soient solides

Elus

Personnel communal

Citoyens



Instruction

Réalisation

–
Conséquences

Avantages de la communication interne

Une commune qui opère un changement

- Effet de chaine : Elus - Personnel communal – Citoyens
- Il faut que tous les maillons soient solides

Elus

Personnel communal

Citoyens



Instruction – Réalisation –
Conséquences



Plaintes – Mécontentement – Echec



Avantages de la communication interne

Elus

- Légitime politiquement le projet et donne l'impulsion
- Soutient son administration et dégage les moyens
- Informe et consulte les citoyens



Avantages de la communication interne

Elus

- Légitime politiquement le projet et donne l'impulsion
- Soutient son administration et dégage les moyens
- Informe et consulte les citoyens

Personnel administratif

- Acquiert de nouvelles compétences
- Met en œuvre le changement
- Pérennise la démarche



Avantages de la communication interne

Elus

- Légitime politiquement le projet et donne l'impulsion
- Soutient son administration et dégage les moyens
- Informe et consulte les citoyens

Personnel administratif

- Acquiert de nouvelles compétences
- Met en œuvre le changement
- Pérennise la démarche

Citoyens

- Sont consultés
- Se sentent respectés
- Sentiment d'appartenir au changement



Avantages de la communication interne

Elus ou l'administration

- Impose une volonté sans communiquer



Avantages de la communication interne

Identifie prématurément les blocages probables mais aussi les leviers possibles

- Définit mieux les enjeux
- Identifie les personnes clés
- Met en évidence des besoins
- Anticipe les blocages
- Evite les « sabotages » internes
- ...



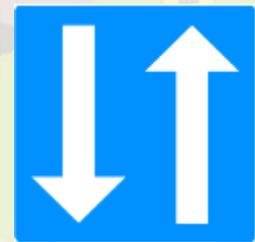
Communiquer sur la réduction des pesticides en voiries

Informier ≠ Communiquer

Informier s'adresse à des personnes déjà touchées/sensibilisées => Insuffisant

Communiquer, c'est interagir !

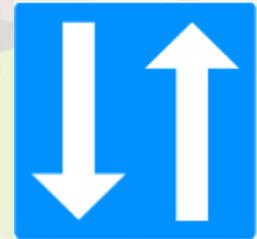
- ⇒ Donner du sens aux changements (santé, réglementation)
- ⇒ Etre cohérent (impliquant toutes les parties concernées)
- ⇒ Ecouter, échanger (avec l'ensemble des intéressés) et adapter le projet



Communiquer sur la réduction des pesticides en voiries

Une bonne communication :

- ⇒ Informer, c'est-à-dire transmettre un message, un contenu, une information
Quel est le changement ? Pourquoi ?
- ⇒ Définir un résultat
Quel est l'impact ou l'influence du message sur le citoyen ?
- ⇒ Communiquer c'est être en relation avec les publics cibles
La relation est équilibrée quand les intéressés arrivent à la même orientation
- ⇒ Communiquer c'est aussi interagir
Créer quelque chose avec tous les intéressés



Communiquer sur la réduction des pesticides en voiries

Quelques clés pour une communication efficace

1. Objectifs : Expliquer le concept et fixer les enjeux
2. Public : Définir les groupes-cibles
3. Contexte : Connaître les atouts, faiblesses, opportunités et menaces
4. Message : Choisir les messages
5. Outils : Trouver les outils les plus adaptés



Objectifs de la communication

Expliquer le concept

- Changement de gestion des herbes folles dans l'espace public
- Modification du paysager urbain



Objectifs de la communication

Sensibiliser aux enjeux

- L'impact sur la santé : Santé des applicateurs, des usagés et des riverains préservée



Objectifs de la communication

Sensibiliser aux enjeux

- L'impact sur la santé : Santé des applicateurs, des usagés et des riverains préservée
- L'impact social : Meilleurs cadre et qualité de vie

**PESTICIDES PULVÉRISÉS,
ENFANTS EXPOSÉS,
SANTÉ MENACÉE !**

ASSEZ!



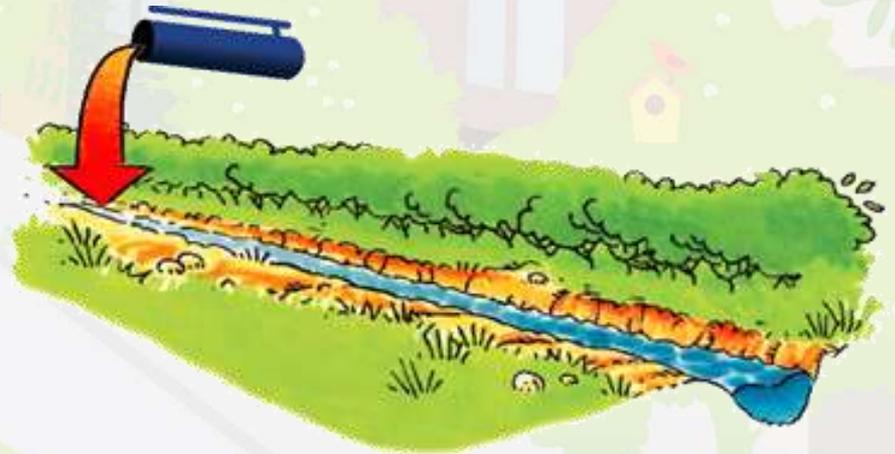
Objectifs de la communication

Sensibiliser aux enjeux

- L'impact sur la santé : Santé des applicateurs, des usagés et des riverains préservée
- L'impact social : Meilleurs cadre et qualité de vie
- L'impact sur l'environnement : Préservation de la biodiversité et de nos nappes phréatiques



Eau de source naturelle



Un bouchon de stylo de dés herbant peut polluer 20 km d'un cours d'eau de section d'1 m x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/L)

Objectifs de la communication

Sensibiliser aux enjeux

- L'impact sur la santé : Santé des applicateurs, des usagés et des riverains préservée
- L'impact social : Meilleurs cadre et qualité de vie
- L'impact sur l'environnement : Préservation de la biodiversité et de nos nappes phréatiques
- La législation : Respect de la nouvelle législation



Objectifs de la communication

Former les acteurs du territoire

- Nouveau savoir-faire pour les techniciens



Objectifs de la communication

Interagir avec les publics cibles

- Acceptation par le citoyen du changement sur les modifications esthétiques et éviter les plaintes des citoyens
- Donner les moyens aux travailleurs de première ligne d'expliquer le projet et de répondre aux critiques
- Favoriser l'exemplarité, les changements opérés par la commune ont un effet sur les citoyens. Communication et démonstration incitent les habitants à faire de même. Transforme une contrainte en opportunité pour l'élu et évite la perte de voix électorales.



Objectifs de la communication

Ecouter les usagers

Nommer un fonctionnaire responsable

- Informer les collègues
- Répondre aux questions des citoyens
- Accueillir leurs doléances
- Relayer vers les responsables
- Réceptionner les plaintes éventuelles



Objectifs de la communication

Expliquer les raisons du changement

- Règlementation européenne => transposition locale

Au 1^{er} janvier 2019 plus aucun pesticide sur les espaces publics



- Protection de notre santé

Les pesticides sont considérés comme potentiellement dangereux pour la santé



NEDERLANDSE STAATSKOERANT — 06.06.2008 — MONITEUR BELGE		41083
MINISTERIE VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GOEWEST	DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	
N. 208 — 156	P. 208 — 156	
[C — 2008/2162]	[C — 2008/2162]	
3 JULI 2008 — Ordonnance betreffende de bevoelings op de openbare weg (1)	3 JUILLET 2008 — Ordonnance relative aux chantiers en voirie (1)	
BOEK I. — Algemeen	LIVRE I^{er}. — Généralité	
De Brussels Hoofdstedelijk Parlement heeft aangenomen en Wij Bevestigd, bekrachtigd en goedgekeurd:	Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté et Nous, Gouvernement, a sanctionné ce qui suit:	
TITEL 1. — Algemeen bepalingen	TITRE 1^{er}. — Dispositions générales	
Artikel 1. Groenvervalsing machtiging	Article 1^{er}. Habilitation constitutionnelle	
Dit ordonnanceregime geldt ten aanzien van de in artikel 29 van de Grondwet:	La présente ordonnance régit une matière visée à l'article 29 de la Constitution.	
Art. 1. Definities	Art. 1. Définitions	
Voor de toepassing van deze ordonnantie verstaat men onder:	Pour l'application de la présente ordonnance, on entend par :	
1 ^o bevoelings: ieder gedeeltes werk of elk geheel van werken onder, op of boven de openbare weg;	1 ^o chantier: een werkzaamheid of een geheel van werken en werken, en hiervan de op- en afbouw van de voirie;	
2 ^o geïntegreerde bevoelings: de bevoelings die wordt uitgevoerd in het kader van de werken van andere voorwerpen dan landbouw, visserij, veehouderij of andere op basis van het voorschrift van een vergoeding, in een categorie die niet is bedoeld in de wet van 15 juni 2008;	2 ^o chantier conditionnel: de chantier die wordt uitgevoerd in het kader van de werken van andere voorwerpen dan landbouw, visserij, veehouderij of andere op basis van het voorschrift van een vergoeding, in een categorie die niet is bedoeld in de wet van 15 juni 2008;	
3 ^o gemeenschappelijke bevoelings: de geïntegreerde bevoelings die wordt uitgevoerd in het kader van de werken van andere voorwerpen dan landbouw, visserij, veehouderij of andere op basis van het voorschrift van een vergoeding, in een categorie die niet is bedoeld in de wet van 15 juni 2008;	3 ^o chantier mixte: le chantier conditionnel portant à la fois sur des installations et sur d'autres objets que des installations, les implantations, les travaux de réfection de la voirie, regroupés sous deux catégories;	
4 ^o niet-gemeenschappelijke bevoelings: de geïntegreerde bevoelings die wordt uitgevoerd in het kader van de werken van andere voorwerpen dan landbouw, visserij, veehouderij of andere op basis van het voorschrift van een vergoeding, in een categorie die niet is bedoeld in de wet van 15 juni 2008;	4 ^o chantier non-mixte: le chantier conditionnel ne portant que sur des installations, soit sur d'autres objets que des installations;	
5 ^o terrein: de oppervlakte van de openbare weg, voorgehouden door een concreet polygon, die niet meer beschikbaar is voor het actieve wegverkeer of andere behoeften van de uitvoering van de bevoelings, en hierbij inbegrepen de los- en laadruimte voor materialen en bevoelingsactiviteiten en de parkeerplaatsen voor voertuigen en voertuigen voor de bevoelings, wanneer de bevoelings wordt uitgevoerd onder of boven de openbare weg, in het kader van de oppervlakte van deze oppervlakte op de openbare weg van de openbare weg projecterende concrete polygon;	5 ^o emplacement: la surface de la voirie, représentée par un polygone concret, accolée à la circulation publique pour les besoins directs et indirects de l'exécution du chantier et ne comportant pas de charges et de déchargement des matériaux et des matériels de chantier et les aires de stationnement des engins et des véhicules de chantier; lorsque le chantier est exécuté à une ou plusieurs de la voirie, l'emplacement est la surface de ce polygone concret projeté orthogonalement à la surface de la voirie;	
6 ^o bevoelings: het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, wanneer de openbare weg, die het voorschrift van de bevoelings, een regionale weg is of de gemeentelijke openbare weg, die het voorschrift van de bevoelings, een gemeenschappelijke weg is;	6 ^o chantier: la Région de Bruxelles-Capitale lorsque le chantier concerne par le chantier sur une voirie régionale ou la commune lorsque le chantier concerne par le chantier sur une voirie communale;	
7 ^o regering: de Brussels Hoofdstedelijke Regering;	7 ^o gouvernement: le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;	
8 ^o werker: iedere persoon die het voorschrift van de bevoelings heeft en bevoelings wordt uitgevoerd;	8 ^o impléant: toute personne qui a l'attribution de l'ouvrage, exécuteur ou ayant exécuté un chantier ou pour le compte de laquelle un chantier est exécuté;	
9 ^o geïntegreerde bevoelings: verzoeken die een positief antwoord op een coördinatieaanvraag hebben, ingevonden in de categorie die niet is bedoeld in de wet van 15 juni 2008;	9 ^o implantations conditionnelles: les implantations qui, ayant donné une réponse positive à une demande de coordination, participent à une procédure de coordination;	
10 ^o installaties:	10 ^o installations:	
a) de labels, waarschuwings-, beveiligings- en andere labels en labels, die bij de uitvoering van de bevoelings worden gebruikt;	a) les étiquettes, les panneaux, les signaux et autres équipements et autres équipements;	
b) de behuizingen, stroom-, water- en telefoon- en andere communicatie, in de betekenis van de wet van 15 juni 2008 betreffende de elektronische communicatie;	b) les habitacles de bus, les supports, les antennes et les sites d'antennes de téléphonie et de radiocommunications, au sens de la loi du 15 juin 2008 relative aux communications électroniques;	
11 ^o inhoud van de openbare weg: de staat van de openbare weg, behoudend van het standpunt van de materiële bevoelings;	11 ^o état de la voirie: l'état de la voirie sous l'angle du point de vue de sa conservation matérielle;	
12 ^o dag: de werkdag, die welzagen iedere dag, behalve zaterdag, zondag en feestdagen;	12 ^o jour: le jour ouvrable, c'est-à-dire chaque jour à l'exception des dimanches, dimanches et jours fériés;	
13 ^o uitvoeringstermijn: de periode van het jaar tijdens welke de bevoelings wordt uitgevoerd, bepaald in een dag, week, halfjaar, maand of trimester;	13 ^o période d'exécution du chantier: l'époque de l'année pendant laquelle le chantier est exécuté, déterminée en jours, jour, semaine, quinzaine, mois ou trimestre;	
14 ^o chantier van de bevoelings: de openbare en andere openbare	14 ^o programmation des chantiers: l'élaboration et l'exécution de	

Objectifs de la communication

Encourager les bonnes pratiques

- Zéro pesticide dans la collectivité comme par exemple sur les voiries



Objectifs de la communication

Encourager les bonnes pratiques

- Mais aussi le Zéro pesticide dans les espaces privés, comme par exemple dans les jardins



Objectifs de la communication

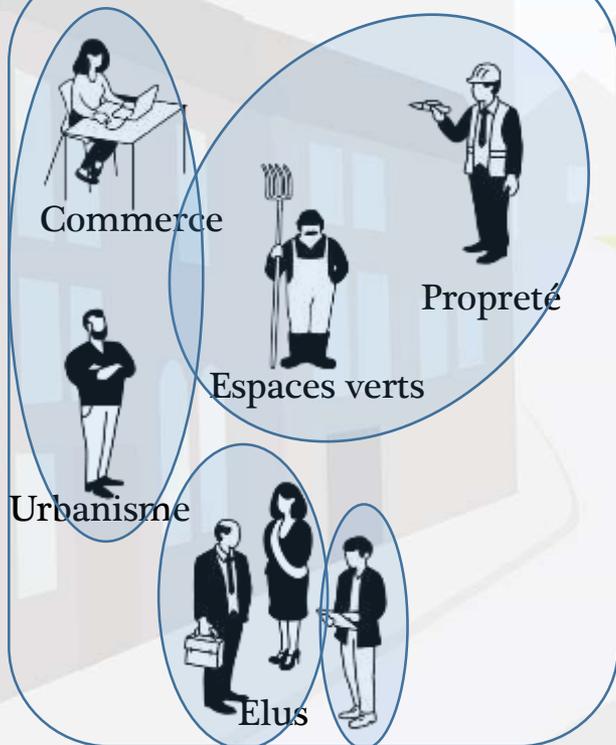
Les objectifs doivent être définis de façon à être :

- ✓ Spécifiques
- ✓ Acceptables
- ✓ Réalistes
- ✓ Temporels
- ✓ Mesurables

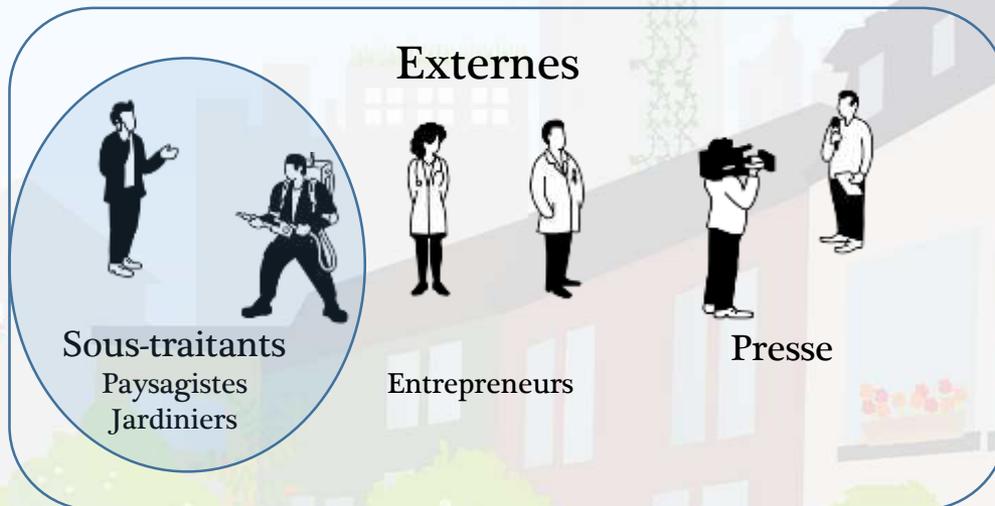


Identifier les groupes cibles

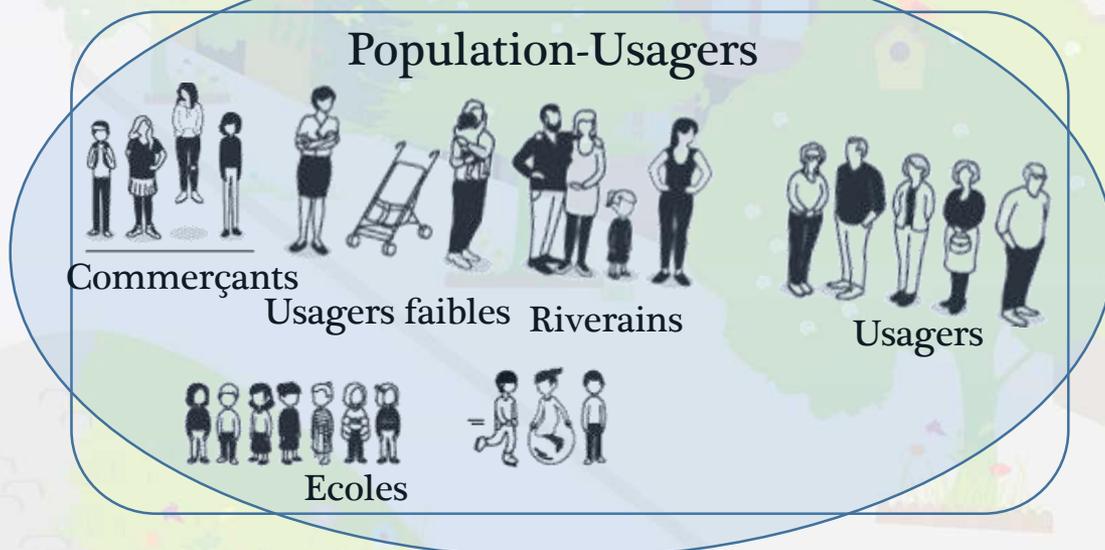
Commune



Externes



Population-Usagers



Identifier les groupes cibles

Commune

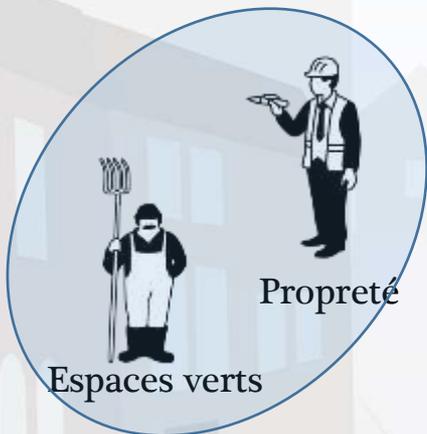


Echevin(s) concerné(s)

- Doit être convaincu et convaincre le collègue
- Donne l'impulsion
- Dégage les moyens (financier, matériel, formation)
- Présente la démarche aux citoyens

Identifier les groupes cibles

Commune



Personnel administratif concernés

- Première ligne face aux citoyens (entendre les plaintes, découragement, dévalorisation, ...)
- Sont les meilleurs ambassadeurs (l'image de la commune)
 - > leur donner les moyens d'expliquer le projet et de répondre aux critiques)
- Attention communiquer et non simplement informer. L'écoute rassure par rapport aux craintes (trop de travail, retour en arrière, nouvelles techniques non connues, ...)
- On travail mieux lorsqu'on est encouragé, valorisé
- La concertation avec les ouvriers permet de faire remonter des problématiques de terrain, d'améliorer le fonctionnement
- On peut faire une vraie campagne de communication vers les citoyens menée par les ouvriers

Identifier les groupes cibles

Commune



Commerce



Urbanisme

Autre personnel administratif

- Informer tout le personnel administratif (les collègues) de la démarche
- Permettre la cohérence administrative

Identifier les groupes cibles

Commune



Elus

Autres échevins et bourgmestre

- Le plan de désherbage doit faire l'objet d'un passage au conseil communal, au minimum d'un accord du collège et être validé par écrit !
- Nécessite une bonne compréhension des enjeux et un engagement formel
- Eviter que d'autres élus aillent à l'encontre du projet => Plusieurs compétences en voirie et parfois de manière totalement indirecte

Identifier les groupes cibles

Externes



Sous-traitants
Paysagistes
Jardiniers

Spécifiques

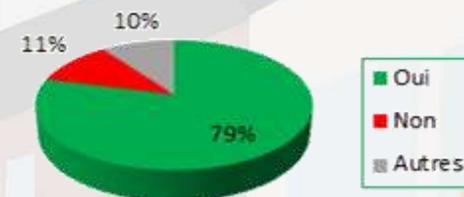
- Sous-traitants, experts externes, saisonniers,... doivent être impliqués

Définir le contexte

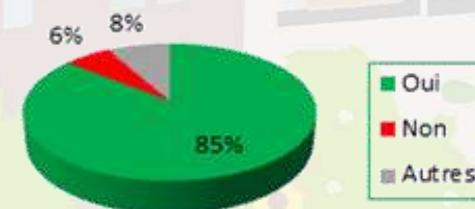
Récolter des informations

Attentes et états d'esprit des citoyens

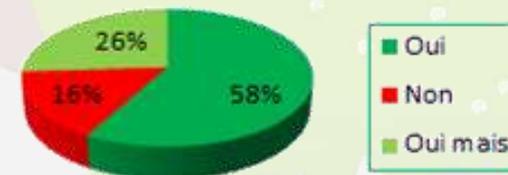
Souhaitez-vous une réduction ou l'abandon des herbicides chimiques dans les espaces communaux ?



Selon vous, les herbicides chimiques sont-ils dangereux pour la santé et l'environnement ?



Seriez-vous prêt à accepter que certains espaces prennent un aspect plus naturel ?



Enquête sur la perception de la végétation spontanée par les citoyens wallons en 2012

Pôle Wallon de Gestion Différenciée

Outils de communication

Convaincre les décideurs

- Visite de terrain avec élus et techniciens
- Participer à des conférences-colloques
- Valoriser l'éco-exemplarité



Outils de communication

Accompagnement technique

Garantir de l'accompagnement technique des nouvelles pratiques aux techniciens :

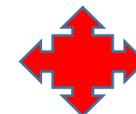
- Formation
- Mise en œuvre
- Gestion
- Sous-traitance



Plan de communication

Planification et actions

Rétro-planning des actions par groupe cible



Source Mission Gestion Différenciée
Pôle Wallon Gestion Différenciée

Conclusion

1. Préparer le projet bien à l'avance
2. Convaincre et impliquer élus et administration
3. Elaborer une stratégie d'implémentation (étude de faisabilité)
4. Rédiger un plan de communication
5. Ecouter les usagers et adapter son action
6. Planifier ses actions
7. Evaluer et ajuster sa stratégie

La communication fait partie intégrante
d'un plan de désherbage de la voirie





Merci